

Eléments de correction de la Mini EC n°8

EC1 (3 pts) :

1) Comment peut-on expliquer l'existence d'un salaire d'efficience ?

Déf° salaire d'efficience : salaire supérieur au salaire d'équilibre.

Affirmation : Sur certains compartiments du marché du travail il existe un salaire d'efficience. **Explicitation 1** : Ce salaire d'efficience existerait du fait des coûts du recrutement que les employeurs chercheraient à minimiser en proposant des salaires supérieurs afin de fidéliser leur main-d'œuvre pour éviter le turn-over et la perte de salariés expérimentés. **Exemple** : En 1914 aux Etats-Unis, Henri Ford a pu proposer le Five \$ a day (FDD) à ses ouvriers au lieu de 2\$ environ pour fidéliser sa main-d'œuvre.

Explicitation 2 : Le salaire d'efficience est susceptible d'attirer les meilleurs travailleurs et de s'assurer de leur meilleure productivité sur la durée. **Exemple** : L'entreprise Facebook a pu proposer des salaires de 6000\$ mensuel pour des stagiaires afin d'attirer les meilleurs et de s'assurer une implication élevée des salariés ainsi rémunérés.

2) Quelle est l'influence du salaire d'efficience sur le fonctionnement du marché du travail ?

Déf° salaire d'efficience : salaire supérieur au salaire d'équilibre.

Affirmation : Le salaire d'efficience serait responsable du chômage. **Explicitation** : En effet, le fait que les employeurs soient amenés à proposer des salaires supérieurs au salaire d'équilibre (afin d'attirer, garder et accroître la productivité les meilleurs salariés) renchérirait le coût du travail pour l'entreprise (la masse salariale) ce qui conduirait les employeurs à recruter moins de travailleurs. **Exemple** : si le salaire d'équilibre est de 1000€ mais que l'entreprise propose des salaires à 1200€, elle embauchera 5 travailleurs au lieu de 6 pour un coût total de 5000€.

3) Expliquez pourquoi, en présence d'asymétries d'information sur le marché du travail, le salaire peut être différent du salaire d'équilibre.

Déf° asymétrie d'information : les deux contractants n'ont pas le même niveau d'information sur l'objet du contrat.

Explicitation : Sur le marché du travail, les asymétries d'information entre offreurs et demandeurs de travail sont importantes : l'employeur ne sait pas tout des compétences réelles et de l'investissement futur du travailleur qu'il recrute (et ce dernier ne sait pas tout de l'emploi qu'il va occuper). Ainsi, afin de réduire cette incertitude quant à la réalité des compétences et productivité du travailleurs, l'employeur peut avoir intérêt à proposer un salaire supérieur au salaire du marché, qu'on appelle salaire d'efficience afin d'attirer les meilleurs salariés et de les inciter à maintenir un bon niveau de productivité / implication dans leur travail une fois embauchés. **Exemple** : L'entreprise Facebook a pu proposer des salaires de 6000\$ mensuel pour des stagiaires afin d'attirer les meilleurs et de s'assurer une implication élevée des salariés ainsi rémunérés.

4) Présentez un lien entre demande anticipée et chômage.

Déf° demande anticipée : volume des ventes prévue par les entreprises

Déf° chômage : actifs sans emploi à la recherche d'un emploi

Affirmation : Selon la théorie keynésienne, le niveau de l'emploi, donc le chômage, résulte de la demande anticipée par les entreprises. **Explicitation** : En effet, pour Keynes, le chômage ne provient pas du marché du travail mais du marché des biens. C'est parce que les entreprises anticipent une demande élevée de B&S qu'elles vont embaucher de la main-d'œuvre pour accroître leur production, a contrario, c'est parce que les carnets de commande sont vides et que le pessimisme gagne que les entreprises française **par exemple**, actuellement, n'embaucheraient pas et on en raison de coûts du travail trop élevé.

5) Par quels mécanismes une politique de soutien à la demande peut-elle être un moyen de lutter contre le chômage ?

Déf° chômage : actifs sans emploi à la recherche d'un emploi

Définition « politique de soutien à la demande » : politiques de relance budgétaire ou monétaire

Affirmation : Les politiques de relance permettraient de lutter contre le chômage lors des récessions notamment (cercle vicieux).

Explicitation (Mécanisme 1) : Lors d'une politique budgétaire de relance, l'Etat peut distribuer des revenus supplémentaires aux ménages afin de les inciter à consommer davantage, pour que les entreprises aient à

(Mécanisme 2) : L'Etat peut aussi lancer des grands travaux de construction d'infrastructure (hausse des dépenses publiques) ce qui va remplir les carnets de commande des industries du BTP qui devront embaucher ce qui conduira à une baisse du chômage et une distribution de revenus supplémentaires à même de se diffuser dans l'économie et relancer la croissance. **Exemple** : New Deal de Roosevelt dans les années 1920 aux Etats-Unis.

6) Montrez que le salaire n'est pas seulement déterminé par la rencontre entre l'offre et la demande de travail.

Déf° Salaire : rémunération du travail

Déf° Offre de travail = vente de leur force de travail par les travailleurs, Demande de travail : embauche des employeurs

Affirmation : Le salaire n'est pas seulement déterminé par l'offre et la demande de travail mais aussi par l'Etat et les partenaires sociaux. **Explicitation (Q7)** : En effet, l'Etat peut fixer un salaire minimum qui représente un salaire planché indépendamment de l'offre et de la demande de travail, par **exemple** le SMIC en France est d'environ 1180€ par mois. Par ailleurs, (Q8) il existe des conventions collectives ou accords d'entreprise qui sont des textes juridiques qui peuvent définir une grille de salaire.

7) Montrez, à partir d'un exemple, comment l'État intervient dans la fixation des salaires.

8) Comment les partenaires sociaux contribuent-ils à la détermination des salaires ?

9) Quelles sont les transformations de l'emploi qui fragilisent le lien entre travail et intégration sociale ?

Déf° « emploi » : population active, main-d'œuvre dont dispose une économie

Déf° « travail » : instance d'intégration, activité de production de richesse

Déf° « intégration sociale » : processus et résultat par lequel une société assure la cohésion sociale des individus

Affirmation : Le travail est une instance d'intégration centrale pour les adultes, sa fragilisation par la montée du chômage ou sa précarisation fragilise ses capacités intégratrices. **Explicitation** : Le chômage c'est-à-dire l'absence d'emploi fragilise les individus qui en sont victime puisqu'ils perdent la sociabilité professionnelle, l'estime d'eux-mêmes, le revenu leur permettant d'accéder à la norme de consommation et leur statut social. Ils sont alors fragilisés dans leur intégration sociale de multiples façons. Par **exemple**, de nombreuses études montrent que les chômeurs sont davantage exposés à la dépression et à l'isolement. **Explicitation** : En outre, la précarisation de l'emploi, par exemple le développement des CDD et de l'intérim affaiblissent les propriétés intégratrices du travail car le travailleur intérimaire est moins inséré dans l'entreprise qu'un travailleur en CDI et il est exposé à un risque de chômage donc une irrégularité des revenus à même de le pénaliser, par **exemple**, dans l'accès au logement ou au crédit, c'est-à-dire d'accéder à la norme de consommation et donc de fragiliser son intégration sociale.

EC2 (4 pts) :

Vous présenterez le document puis vous analyserez l'évolution de l'emploi non qualifié en France entre 1984 et 2004.

Ce document est un graphique publié par l'INSEE en 2007, intitulé «Évolution de l'emploi non qualifié en France entre 1984 et 2004» qui représente, en indice base 100 en 1984, l'évolution de l'emploi qualifié total mais aussi du détail, c'est-à-dire de l'emploi non qualifié employé et ouvrier.

On constate en premier lieu que l'indice de l'emploi non qualifié total était de 112 en 2004, base 100 en 1984, ce qui signifie que sur la période, l'emploi non qualifié total a augmenté de 13% en France.

Mais on distingue deux sous-périodes : de 1984 à 1994, l'emploi non qualifié a d'abord diminué d'environ 10%, passant de l'indice 100 en 1984 à 90 en 1994, pour ensuite connaître un rebond puisque l'indice de l'emploi total non qualifié se remet à augmenter dès 1994 pour rattraper le niveau d'emploi non qualifié de 1984 en 1997 – 1998 et poursuivre son essor jusqu'en 2004.

On observe ensuite que l'emploi non qualifié employé n'a presque pas connu de diminution depuis 1984, il est en 2004, 55% plus élevé qu'en 1984. A contrario, l'emploi ouvrier non qualifié a connu un net recul de 1984 à 1994 (presque -30%), et bien qu'il ait connu de légers développements de 1994 à 2004, il n'est pas revenu à son niveau de 1984. En effet, l'indice de l'emploi ouvrier non qualifié en 2004 est de 78, base 100 en 1984, soit une baisse de 22% de 1984 à 2004.

Au total donc, l'accroissement de l'emploi non qualifié depuis 1994 et le rattrapage et dépassement du niveau de 1984 en 1997 est surtout imputable au dynamisme de l'emploi non qualifié employés.

Ce graphique en indice permet de comparer aisément les évolutions de l'emploi non qualifié en France mais il ne nous permet pas de connaître les volumes d'emplois.